

ARTICLE 1 – OBJET et IDENTIFICATION DES PARTIES

1.1. Les présentes ont pour objet de définir les Conditions Générales liées à l'adhésion et à l'utilisation par le Client du service iZyFrais, proposé par la société iZySolutions SAS, Siren No 509899613, basée à Laval (53).

Ce service permet une gestion externalisée complète des justificatifs de frais, de la collecte à l'archivage, avec un décodage et une affectation du contenu des documents. Le Client peut suivre et modifier en temps réel la situation de son compte suivant ses droits d'accès.

1.2. Le Client, est une personne morale inscrite au registre du commerce ou des Métiers, ou une personne morale de droit public. Il peut aussi être une personne physique inscrite en tant que particulier.

1.3. Le Client doit définir un ou des administrateurs de sa société, qui sera ou seront les responsables du suivi et des comptes.

1.4. La définition du Client commence dès sa demande d'inscription par courriel ou tout autre moyen écrit et, par l'achat de crédits, suivant les packs proposés sur le site internet, appelés Packs iZyCrédits. L'inscription équivaut à une commande.

1.5. A ces conditions générales sont attachées « les conditions d'utilisation du site iZyFrais ».

ARTICLE 2- DEFINITIONS

La SOLUTION ou SERVICE : désigne l'ensemble des services, y inclus les services payants ou non, proposés par IZYSOLUTIONS aux utilisateurs par l'intermédiaire de son site web site www.izyfraiss.com.

Site iZyFrais ou Portail iZyFrais : site Internet d'IZYSOLUTIONS proposant le service sur lequel le CLIENT doit se connecter pour s'abonner et utiliser le service iZyFrais.

Logiciel iZyScan : désigne l'application de captures photos dédiée aux smartphones Android des CLIENTS.

iZyCrédits : Unités monétaires disponibles sur le site iZyFrais, achetées par packs, Elles permettent de payer le traitement des justificatifs et les options souscrites (enveloppes, archivages...)

Inscription : action du Client d'enregistrement de ses coordonnées pour l'utilisation du Logiciel iZyFrais à titre onéreux.

Utilisateur ou Nomade : désigne nominativement une personne physique utilisant la SOLUTION, ayant des droits restreints liés à son Identifiant.

Manager : désigne nominativement une personne physique utilisant la SOLUTION, ayant des droits liés à son niveau de responsabilité dans sa structure et encadrant une équipe.

Administrateur ou Comptable: désigne nominativement une personne physique utilisant la SOLUTION, ayant des droits de management de l'ensemble de sa structure.

Tiers : Pour le fonctionnement de la Solution, les parties ont recours également aux services de TIERS, les fournisseurs d'accès au réseau internet, des prestataires de la distribution du courrier, un prestataire d'hébergement professionnel pour le portail iZyFrais.

ARTICLE 3 – OBJET DE L'ENGAGEMENT DE SERVICE IZYSOLUTIONS

Dans le cadre du présent engagement de service, IZYSOLUTIONS fournit au CLIENT l'accès en lecture et modifications de ses propres données en utilisant l'interface du site iZyFrais, à partir de n'importe quel poste relié à Internet et équipé d'un navigateur compatible (pour plus de détails, lire les conditions d'utilisations).

IZYSOLUTIONS s'engage à gérer les justificatifs, dans le respect de l'offre et des options retenues par le Client. Les offres sont détaillées sur le site www.izyfraiss.com et en annexe.

ARTICLE 4 – CONDITION DE SOUSCRIPTION DU SERVICE

La souscription du service par le CLIENT s'effectue par la demande d'ouverture d'un compte sur le site www.izyfraiss.com et après l'encaissement de la valeur des packs iZyCrédits achetés par le CLIENT, correspondant à 3 mois minimum d'utilisation.

La souscription du service emporte l'adhésion du CLIENT aux documents de souscription ainsi définis. Le CLIENT déclare souscrire le service en relation directe avec son activité professionnelle et l'utiliser pour ses besoins propres.

Le CLIENT est toutefois habilité à souscrire le SERVICE pour lui-même et pour le compte de toute Société apparentée, ou de toute société dont il est mandataire pour le traitement des données comptables, et s'en porte garant.

ARTICLE 5 – PRISE D'EFFET DU SERVICE

L'inscription est réputée conclue à la date d'affectation des iZyCrédits payés par le CLIENT. Le délai de mise à disposition du service au CLIENT ne pourra excéder huit jours ouvrés après la date de son paiement. Le Client s'engage à utiliser régulièrement le Service mis à sa disposition, conformément aux conditions d'utilisation définies.

ARTICLE 6 – ABONNEMENT ANNUEL

Un abonnement annuel du 01/01 au 31/12 est déduit en iZyCrédits chaque début d'année. Pour les nouveaux entrants en cours d'année le calcul de l'abonnement est réalisé au prorata du temps annuel restant.

Les modalités des coûts sont précisées dans l'Annexe des tarifications.

ARTICLE 7 – DUREE, RENOUVELLEMENT DU SERVICE

Sauf engagement particulier stipulé, le Service n'a pas d'engagement dans le temps, l'approvisionnement des packs d'iZyCrédits pour 3 mois minimum, suffit à une tacite reconduction, sauf résiliation selon les modalités prévues à l'article 11.

Si le Service iZyFrais n'est pas utilisé au niveau de la société Cliente depuis plus de 3 mois, aucune réception de justificatifs, le Client recevra un courriel d'IZYSOLUTIONS l'informant de la suspension de son compte. Si l'option archivage a été activée, l'ensemble de ses archives papiers lui seront retournés à ses frais.

Dans le cas d'un retour à une réutilisation du Service, le Client devra alors s'acquitter d'un nouvel abonnement annuel correspondant au tarif des 12 mois.

ARTICLE 8 – RESPONSABILITES

IZYSOLUTIONS est soumis à une obligation de moyens, à l'exclusion de toute autre, il garantit la conformité des logiciels utilisés, aux spécifications décrites sur le site. IZYSOLUTIONS met en œuvre tous les moyens de supervision et d'intervention en vue d'assurer la fourniture du SERVICE, sa continuité et ses performances.

IZYSOLUTIONS utilise un décodage automatisé des justificatifs suivi d'un contrôle humain lié à l'offre INTEGRALE, cependant il ne peut être garantie une fiabilité d'information totale, le Client reste le validateur final de la qualité des informations.

IZYSOLUTIONS met en œuvre tous les moyens nécessaires et conformes aux règles de l'art pour la conservation des données. Les parties conviennent expressément que la responsabilité d'IZYSOLUTIONS ne peut être engagée que dans le cas d'une faute prouvée constituant un manquement aux dispositions du présent SERVICE. IZYSOLUTIONS ne pourra être tenu responsable des dommages subis par le CLIENT et liés notamment :

- A toute interruption du SERVICE indépendante du contrôle d'IZYSOLUTIONS, ainsi que toute interruption consécutive aux cas de suspension du SERVICE cités notamment dans les conditions d'utilisation.
- A une utilisation du SERVICE par le CLIENT non conforme aux dispositions prévues, à la réglementation applicable ou aux règles de l'art.
- En cas de non-respect du SERVICE, par des moyens matériels ou logiciels CLIENT, non préconisé. Notamment l'utilisation par le CLIENT de matériels, Logiciels, abonnement à des SERVICES TIERS non conformes aux conditions d'utilisation d'IZYSOLUTIONS.
- A tout incident ou interruption du SERVICE causé par une panne survenant sur les réseaux de télécommunications empruntés sur les matériels et Logiciels par le CLIENT.
- Aux difficultés d'accès et lenteurs du fait de la saturation des réseaux à certaines périodes.
- Aux difficultés et incidents liées aux caractéristiques et limites de l'Internet.
- Au détournement ou vol du matériel de connexion du CLIENT.
- Au contenu ou à la nature des données émises ou reçues par le CLIENT.

IZYSOLUTIONS s'engage à informer le Client, de tout dysfonctionnement ou de toute maintenance inhabituelle du portail et au plus tôt de l'évènement, par tout type de moyens de communication.

IZYSOLUTIONS se réserve le droit de fermer exceptionnellement et temporairement le portail les nuits (de 20h00 à 7h00, heures de Paris), samedis ou/et dimanches, et/ou jours fériés, afin de permettre des maintenances du site. Les clients seront informés au moins une semaine par avance, par courriel et/ou sur le site www.izyfraiss.com.

IZYSOLUTIONS ne peut garantir les transmissions de données sur Internet, elles ne bénéficient que d'une fiabilité technique relative, celle-ci circulant sur des réseaux hétérogènes aux caractéristiques et capacités techniques diverses ne lui appartenant pas. De ce fait, nul ne peut garantir le bon fonctionnement des connexions internet.

Les TIERS restent les seuls responsables de l'acheminement, et tout dysfonctionnement de leurs parts ne pourra pas être imputable à IZYSOLUTIONS. Ces conditions sont valables pour toute la durée de la période d'utilisation.

Toute interruption de l'un ou l'autre de ces abonnements suspend les obligations d'IZYSOLUTIONS pour l'exécution du présent SERVICE. Il en est de même pour toute interruption du fonctionnement des services TIERS.

La base de données appartient au Client, à ce titre il est le seul responsable du contenu des informations.

IZYSOLUTIONS ne pourra être tenu responsable des manques présumés de justificatifs numérisés sur la plateforme, elle s'engage cependant à gérer un process de travail permettant de s'assurer qu'aucun justificatif n'a été oublié.

Le CLIENT est seul responsable des dommages et préjudices directs ou indirects, matériels ou immatériels, causés par lui-même (ou ses préposés), à IZYSOLUTIONS du fait de l'utilisation illégale ou non du serveur d'hébergement, et/ou du non-respect des

conditions générales d'utilisation. Dans ces cas, le Client s'engage à indemniser IZYSOLUTIONS en cas de condamnation à l'encontre de cette dernière au paiement de dommages et intérêts (y compris, notamment, les frais de justice, d'avocat, d'avoué, etc.) Par ailleurs, le Client s'engage à rembourser IZYSOLUTIONS des frais occasionnés par la réparation des dommages qu'il a causés.

Aucune des Parties ne pourra être tenue responsable d'un manquement quelconque à ses obligations dans le cadre du présent Contrat, si un tel manquement résulte d'une situation constitutive de force majeure telle que définie par la jurisprudence de la Cour de Cassation au jour de sa survenance. Chaque Partie devra immédiatement informer l'autre Partie de la survenance d'un cas de force majeure susceptible de l'empêcher d'exécuter ses obligations. Les Parties s'efforceront alors de prendre les mesures propres à pallier les conséquences de l'événement. Toutefois, en cas de persistance de l'événement au-delà de trente (30) jours calendaires, le présent Contrat pourra être rompu par la Partie la plus diligente, sans indemnité.

IZYSOLUTIONS se réserve la possibilité de cesser la commercialisation d'un logiciel. Le CLIENT sera prévenu par tout moyen et continuera d'avoir accès au Logiciel pour la durée convenue entre les Parties avec un délai maximum de 6 mois.

Le CLIENT devra prendre, dans ce délai, toutes les dispositions de sauvegarde de ses données. La cessation de la commercialisation d'un Logiciel ou Service par IZYSOLUTIONS ne pourra donner lieu à aucune indemnisation ni réparation quelconque de la part d'IZYSOLUTIONS au CLIENT. Il est expressément précisé qu'IZYSOLUTIONS fournit des logiciels mais ne saurait en aucun cas se substituer à une quelconque fonction de l'entreprise Cliente.

Les conseils qu'IZYSOLUTIONS délivre ne sont donnés que pour l'utilisation des logiciels et en aucun cas pour l'organisation interne ou la gestion de ses CLIENTS.

ARTICLE 9 – PREJUDICE

La responsabilité d'IZYSOLUTIONS est expressément limitée au montant de la somme effectivement réglée par le CLIENT et ses Sociétés apparentées au titre du SERVICE à l'origine du préjudice, pendant les douze mois précédents le fait générateur. En aucun cas, IZYSOLUTIONS ne saurait être tenue responsable des préjudices suivants subis par le CLIENT et par ses Sociétés apparentées, tels que tout préjudice commercial, perte de clientèle, perte de commande, trouble commercial, perte de bénéfice, atteinte à l'image de marque...

Toute action dirigée contre le CLIENT par un tiers constitue un préjudice indirect et par conséquent n'ouvre pas droit à réparation par IZYSOLUTIONS. De convention expresse entre les parties, aucune action judiciaire ou réclamation, quelle qu'elle soit ne pourra être engagée ou formulée par l'une ou l'autre des parties, plus d'un an après la survenance du fait générateur.

ARTICLE 10 – PROCEDURE AMIABLE

En cas de difficulté d'exécution ou d'interprétation du SERVICE, préalablement à toute saisine d'une juridiction compétente, les parties entendent se soumettre à une procédure amiable. A cet effet, chacune des parties désignera un représentant de sa direction générale. Ces représentants auront pour mission de se réunir et de concilier les vues de chacune des parties dans un délai d'un mois à compter de la désignation par la partie la plus diligente de son représentant. En cas d'accord amiable entre les parties, un protocole transactionnel sera signé par les parties. A défaut d'accord, dans le délai précité, chacune des parties recouvrera son entière liberté d'action.

ARTICLE 11 – RESILIATION DU SERVICE

11.1 – RESILIATION PAR LE CLIENT

Le SERVICE peut être résilié par le CLIENT par e-mail à **support [a] izyfras.com** au moins huit jours avant la prochaine échéance mensuelle. Un état des lieux est réalisé, par les deux parties, de l'en-cours et des options activées, comme l'archivage et le renvoi des documents stockés. Le CLIENT reste redevable de cet ensemble et devra approvisionner suffisamment de iZyCrédits pour solder son compte.

La résiliation prend alors effet à la fin de la période mensuelle en cours au jour de réception de la résiliation. Le solde d'iZyCrédits restant sur le compte est alors perdu et non remboursable, de même que l'abonnement annuel.

11.2 – RESILIATION PAR IZYSOLUTIONS

Le Service sera résilié de plein droit par IZYSOLUTIONS quinze jours après l'envoi d'une mise en demeure, adressée par lettre recommandée ou courriel avec accusé de réception au CLIENT et restée infructueuse pour les motifs suivants : défaut de paiement des sommes dues au titre du présent Service, ou manquement du CLIENT aux présentes obligations d'utilisation, notamment utilisation du service en contravention aux présentes dispositions. L'en-cours à la date de résiliation sera compté dans les sommes dues par le CLIENT.

11.3 RESTITUTION DES DONNEES

En cas de résiliation, le CLIENT pourra, à sa demande, reprendre ses données sous les formats prévus dans l'application. La résiliation entraînera l'obligation pour IZYSOLUTIONS de supprimer l'ensemble des données du CLIENT en sa possession ; IZYSOLUTIONS s'engage à les restituer sous un format informatique standard à l'application. La restitution sera facturée au CLIENT au temps passé sur la base d'une journée de prestations (détaillée en annexe).

De même si l'option archivage a été activée, l'ensemble des archives papier lui seront retournés à ses frais.

ARTICLE 12 – PROPRIETE INTELLECTUELLE ET INDUSTRIELLE

Le présent Service ne transfère aucun droit de propriété ou privatif d'aucune sorte au CLIENT au titre du LOGICIEL, de l'espace client, sauf le droit d'usage en tant qu'utilisateur final pour ses besoins propres et personnels, durant le temps du présent Service, et de l'espace client dans le strict cadre du présent Service.

Le CLIENT déclare être titulaire des droits portant sur les données hébergées par IZYSOLUTIONS dans le cadre du présent SERVICE et il garantit et indemniserà à la première demande IZYSOLUTIONS de tous dommages, coûts, dépenses y compris le coût (frais et honoraires) de sa défense, IZYSOLUTIONS ayant le choix de son défenseur, amendes ou indemnités de toute nature qu'IZYSOLUTIONS subirait du fait d'une réclamation de tiers, y compris toute autorité administrative compétente, à raison d'un manquement du CLIENT à l'égard des obligations qui lui incombent au titre des dispositions du présent article. Le CLIENT autorise expressément IZYSOLUTIONS à le faire figurer comme l'une de ses références commerciales et à faire usage de la dénomination et logo du CLIENT à ce titre sur le SITE, ainsi que dans ses documents marketing et commerciaux, ceci après accord préalable du Client.

ARTICLE 13 – LICENCES

La mise à disposition pour les besoins du SERVICE, d'éléments relevant notamment du Code de la Propriété Intellectuelle, ne saurait être considérée comme une cession, au sens dudit Code, d'un quelconque droit de propriété intellectuelle d'IZYSOLUTIONS ou de quiconque au bénéfice du CLIENT. Le CLIENT bénéficie d'un simple droit d'utilisation, personnel, pour lui-même et ses subordonnés, ainsi que pour ses mandataires de tout élément incorporel mis à sa disposition, dans la limite notamment des droits conférés à IZYSOLUTIONS par ses fournisseurs et pour les seuls besoins du SERVICE.

ARTICLE 14 – OBLIGATION D'INFORMATION, CONFIDENTIALITE, REGLEMENTATION

Le CLIENT s'engage à informer IZYSOLUTIONS de toute modification concernant sa situation (notamment changement d'adresse, modification de sa domiciliation bancaire). IZYSOLUTIONS est habilitée à modifier les conditions de fourniture du SERVICE pour se conformer à toute prescription imposée par toutes autorités notamment administrative. Le CLIENT s'engage à utiliser le SERVICE en respectant les lois et règlement en vigueur, notamment en matière de télécommunications. Il s'engage à ce que les matériels et Logiciels connectés au SERVICE soient conformes à la réglementation en vigueur et aux normes applicables. Dans le cas où la responsabilité d'IZYSOLUTIONS serait recherchée du fait d'une utilisation du SERVICE par le CLIENT, non conforme à la législation, le CLIENT indemniserà IZYSOLUTIONS de l'ensemble des conséquences de toute action et /ou procédure judiciaire intentée de ce fait contre IZYSOLUTIONS, quelle qu'en soit la nature.

ARTICLE 15 – CESSIBILITE DU SERVICE PAR IZYSOLUTIONS

IZYSOLUTIONS se réserve la faculté de céder, transférer ou apporter à un tiers, sous quelle que forme que ce soit, les droits et obligations nés du présent SERVICE.

ARTICLE 16 – ASSISTANCE

IZYSOLUTIONS met à disposition du CLIENT une assistance technique uniquement par E-mail : **support [a] izyfrais.com** Cette assistance recouvre l'ensemble des manipulations de la SOLUTION. Cette assistance ne concerne pas le contenu des informations transmises. Le CLIENT devra obligatoirement préciser dans son E-mail l'ensemble de ses références de dossier, afin de permettre son identification sans faille, dans le cas contraire l'Email ne pourra pas être traité.

ARTICLE 17 – PRIX DU SERVICE

Le prix de l'abonnement au SERVICE est celui mentionné en Annexe Tarification. Il s'entend hors taxes, les droits et taxes applicables sont ajouté au taux en vigueur le jour de la facturation. Ce prix est payable annuellement d'avance par déduction du compteur des iZyCrédits.

Les valeurs en iZyCrédits débités suivant le service sont détaillées en Annexe Tarification.

Le CLIENT devra acheter des iZyCrédits en validant un des packs adéquats, dont les tarifs sont précisés sur son espace privé, il devra s'assurer d'avoir en permanence au minimum 3 mois de consommation.

Tout incident de paiement du fait du CLIENT, ou de la non-alimentation de son compte en iZyCrédits entraîne de plein droit la suspension du SERVICE par IZYSOLUTIONS.

IZYSOLUTIONS se réserve le droit de modifier annuellement les tarifs de ses solutions. Tout changement fera l'objet d'une mise à jour sur le site internet www.izyfrais.com et/ou de l'envoi d'un courriel d'information.

Pour tout renvoi postal des justificatifs, le montant d'affranchissement en équivalent iZyCrédits et d'un forfait additionnel pour le traitement (détaillé en annexe) seront débités du compteur iZyCrédits du CLIENT.

Pour les envois à iZySOLUTIONS, tout dépassement du poids de l'affranchissement sera débité du compteur iZyCrédits du CLIENT.

ARTICLE 18 - PAIEMENT

Les services d'IZYSOLUTIONS ne sont disponibles qu'après paiement par l'utilisateur. Plusieurs modes de paiement sont proposés et l'utilisateur accepte les conditions financières et de facturation en procédant à l'achat d'un service. IZYSOLUTIONS se réserve le droit à tout moment et sans en communiquer la raison aux utilisateurs, de supprimer, définitivement ou temporairement, de suspendre ou de modifier, l'une ou l'autre des solutions de paiement proposées, ceci afin d'améliorer la qualité de ses services. Le paiement par Carte Bancaire est requis pour les comptes individuels.

Pour les sociétés ayant un volume mensuel élevé de justificatifs, un virement périodique automatique peut être mis en place à partir d'un minimum de 480Eur.

Chaque achat et encaissement donnera lieu à l'émission d'une facture et à l'incrémentation du compteur d'iZyCrédits correspondant au pack acheté.

De même, tout frais de transaction financière, lié à des tiers bancaires, comme par exemple PAYPAL, sera déduit du compteur d'iZyCrédits du Clients pour un nombre de crédits équivalent à la commission retenue.

ARTICLE 23 – LOI APPLICABLE – ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Pour les acheteurs situés en France, le présent SERVICE sera soumis à la loi française et les règles légales de compétence territoriale ou d'attribution seront applicables. Pour les acheteurs situés dans l'Union Européenne, le présent SERVICE sera soumis à la loi française, sauf si la conclusion du Service a été précédée d'une publicité ou d'une proposition spécialement faite dans le pays du consommateur. Le tribunal compétent sera déterminé selon les dispositions du Règlement communautaire n° 44/2001 du 22 décembre 2000. Pour les consommateurs situés dans d'autres pays : sauf dispositions légales impératives contraires, le présent Service sera régi par la loi française et tout litige né du présent Service relèvera de la compétence exclusive des tribunaux français. Sous réserve de la qualité du commerçant du CLIENT, tout litige relatif à l'interprétation ou l'exécution du présent SERVICE sera de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Laval (53).

ANNEXE TARIFICATION applicable à partir du 01/01/2016

<p>La valeur d'un iZyCrédit varie suivant le pack acheté Environ 1 iZyCrédit = 0.01€</p>	<p>En nombre iZyCrédits à déduire du compteur</p>
<p>Abonnement annuel prélevé en iZyCrédits au 01/01</p>	<p>Offert</p>
<p>Par justificatif entrant Offre INTEGRALE (Traitement total et archivage numérique 3 ans inclus) ou Tickets vierges générés sur le site web iZyFrais</p>	<p>70 35</p>
<p>Traitement des tickets reçus par ENVELOPPE (Scan et archive papier 1 an) par justificatif</p>	<p>+25</p>
<p>iZyScan pour Smartphone Android / iPhone (à partir 17/05/2016)</p>	<p>Gratuit</p>
<p>OPTIONS</p>	
<p>Enveloppe pré affranchie 50g (Achats par 6) Envoi Simple</p>	<p>Voir sur le tarif sur le site iZyFrais.net Fonction des couts postaux</p>
<p>Enveloppe 50g pré affranchie (Achats par 5) Tracking postal</p>	<p>Voir sur le tarif sur le site iZyFrais.net Fonction des couts postaux</p>
<p>Enveloppe 100g pré affranchie (Achats par 3) Tracking postal</p>	<p>Voir sur le tarif sur le site iZyFrais.net Fonction des couts postaux</p>
<p>Cas des renvois de justificatifs chez le Client</p>	<p>Fonction des couts postaux en iZyCrédits plus un forfait du traitement de 4000 iZyCrédits</p>
<p>Extension archive papier 3 ans par justificatif</p>	<p>+9</p>
<p>iZyQuick (Express de 4 à 48h) par justificatif</p> <p>Temps de traitement standard :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Envoi via Smartphone : de 1 à 3 jours ouvrés. - Envoi par enveloppes : à réception de 2 à 5 jours ouvrés. 	<p>+15</p>
<p>iZyCheck par justificatif Re-lecture et contrôle périodique de chaque ticket avant comptabilisation (Engagement qualité 99%)</p>	<p>+30</p>
<p>Archivage numérique 3 ans validé D.G.I (sans besoin du justificatif papier en cas de contrôle)</p>	<p>A venir</p>
<p>Coûts de prestations à la demande (Ex : Interfaces spécifiques ERP Compta, imports spécifiques...)</p>	<p>700 Eur/jour HT</p>